



CROIX ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE



## BULLETIN DE GUERRE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS. — 16, Rue de Thann. PARIS (17<sup>e</sup>)

SOMMAIRE. — NÉCROLOGIE. — COMITÉ DE DIRECTION. — COMMISSION DE CONTRÔLE DES HOPITAUX. — MÉDAILLES D'HONNEUR DES EPIDÉMIES. — CITATION DU PERSONNEL DU SIÈGE CENTRAL. — PROPAGANDE GÉNÉRALE. — INFORMATIONS. — MAISON DE REPOS DES INFIRMIÈRES. — LA COLONIE SANITAIRE AGRICOLE DE TONNAY-CHARENTE. — STATION SANITAIRE DE MONBRAN. — POUR LES BLESSÉS DE LA TUBERCULOSE. — UNION FRATERNELLE DES BLESSÉS DE LA GRANDE GUERRE. — TABLEAU DE L'ENSEIGNEMENT.

## NÉCROLOGIE

Mme ÉLISE REYNAUD, infirmière de l'Union des Femmes de France à l'hôpital auxiliaire N° 117, a été emportée en trois jours par une affection foudroyante.

Depuis les premiers jours de la guerre jusqu'à la fin du mois de juin dernier, Mme REYNAUD consacrait aux blessés tout son temps. Frappée en plein service, elle est tombée au champ d'honneur en laissant d'elle, à l'hôpital tout entier, le souvenir de son charme et de son dévouement.

La médaille d'honneur des épidémies, en argent, lui a été remise au moment de sa mort.

\*\*

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme CHAPELOT, présidente d'honneur du groupe du 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Mme CHAPELOT avait été à la fête du 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, de décembre 1904 à fin 1909, et sa direction bienfaisante était aimée de ses collègues. Lorsqu'elle fut obligée de quitter ses fonctions, à la suite de douloureuses circonstances, elle fut l'objet de marques les plus flatteuses de sympathie et hommage fut rendu à son activité, à sa compétence et à ses services.

Le Conseil central garde à la mémoire de sa dévouée et très distinguée collaboratrice le plus fidèle souvenir.

\*\*

Mlle BONNEFOUS, présidente du groupe du 16<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, de Paris, membre du Conseil central et Mme GALLIANO, directrice-adjointe du personnel ont représenté l'Union des Femmes de France, aux obsèques de Mlle DEBERNARD, ancienne présidente du groupe du 12<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, décédée en août dernier.

En termes très élevés, Mlle BONNEFOUS, a rappelé les services rendus à notre association, par Mlle DEBERNARD, qui se prodiguait partout où il y avait du bien à faire; non seulement elle était présidente-fondatrice du groupe du 12<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, depuis 1898, mais encore elle avait puissamment aidé l'U. F. F. à la formation du groupe des 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arr<sup>ts</sup> et son autorité persévérante et douce avait fait merveille. Elle était aussi présidente de la *Mutualité Maternelle*.

Dès la déclaration de guerre, toujours vaillante et avec l'aide si précieuse de sa nièce, Mme BLANC, Mlle DEBERNARD, avait fondé et soutenu généreusement l'ouvrage-permanence de la rue de Citeaux.

En adressant le dernier adieu, au nom des présidentes de Paris, à sa dévouée et remarquable collègue, Mlle BONNEFOUS a terminé ainsi : « Mlle DEBERNARD aimait notre œuvre avec son âme ardente de Française. Le rayon lumineux que sa bienfaisance a tracé sera pour nous un enseignement et un exemple. Nos chers morts ne nous quittent pas pour toujours, ils nous devancent. »

\*\*

Une messe a été célébrée le vendredi 7 septembre, dans la chapelle du dispensaire Marie-Amélie, 37, rue de la Glacière, en la mémoire des quatre infirmières mortes au champ d'honneur, les 16 et 20 août dans la région de Verdun, Mme FISCHET, Mme VOSDEY, Mlle PIOTROWSKA et Mlle VANDAMME.

De nombreuses infirmières, directrices d'hôpitaux, présidentes de Comités appartenant aux trois sociétés de la *Croix-Rouge Française* y assistaient.

Les Comités centraux de la Société de secours aux blessés, de l'Association des Dames Françaises, de l'Union des Femmes de France, étaient représentés à cette pieuse cérémonie.

## COMITÉ DE DIRECTION

22 juin 1917. — Nomination du professeur LETULLE comme vice-président du Comité Consultatif, en remplacement du professeur LANDOUZY, décédé, nomination qui entraîne celle de président de la section anti-tuberculeuse.

29 juin 1917. — Désignation des représentants de l'Union auprès de la *Croix-Rouge Américaine* ;

Amiral FOURNIER (*Secours aux blessés*) ;  
Professeur LETULLE (*Lutte contre la tuberculose*) ;

M. TRÉLAT (*Aide aux pays reconquis*),  
Projet d'une association mutuelle des infirmières. — Départ de Mme DRILLAUD, qui va prendre la direction du dispensaire de Rabat.

20 juillet 1917. — Institution d'une médaille de la Reconnaissance Française. — Ratification de la nomination de Mme BAUDELLOT, comme présidente du Comité de Montereau, en remplacement de Mme DURAND, décédée, et désignation de Mme BERONIE, comme trésorière. — Inspection de Mme PÉROUSE dans la région de Noyon.

25 juillet 1917. — Nomination de M. AYMARD, chef de la comptabilité à la C<sup>ie</sup> Bône-Guelma, comme adjoint aux services de la Trésorerie générale. — Réunion du Comité central (demande d'Infirmières pour l'Italie; insigne spécial destiné à récompenser les Infirmières). — Acceptation de la proposition de Mme BINY, présidente du Comité de Luchon, qui offre l'hospitalité, jusqu'à la fin de la saison, pour dix Infirmières fatiguées, dans une maison dont le Comité local prend le loyer à sa charge. — Ratification de la nomination de Mme GROSS comme présidente du Comité de Saint-Maur, en remplacement de Mme HODDÉ, nommée présidente honoraire.

3 août 1917. — Mission de M. VERNES à Nesles. — Don d'un terrain de 9,000 mètres, à Asnières, par la présidente du Comité, Mme VIVILLE, pour une Hôtellerie Sanitaire. — Mme LEGRAND, présidente du Comité de Constantine, quitte cette ville pour Evreux, où son mari est nommé proviseur. — M. LAJUS, procureur de la République, au Mans, est accrédité comme délégué de la 4<sup>e</sup> région, en remplacement du médecin principal LÆDERICH, nommé délégué régional honoraire.

40 F 82

10 août 1917. — Nomination de M. DUMAS comme délégué régional au Maroc, et de M. ACLOCQUE, directeur de la Banque de France à Albi, comme délégué régional adjoint pour la 16<sup>e</sup> région. — Obtention de plusieurs Croix de guerre par nos Infirmières de Salonique, avec les citations les plus flatteuses. — Inauguration de l'« Abri de Grenoble », qui vient de s'augmenter de 45 lits.

17 août 1917. — Installation d'un « Foyer du Soldat » à Serches. — Réorganisation du Service des denrées pour les hôpitaux du G. M. P. — Ratification de la nomination de Mme BELS comme présidente du Comité de Bailleul (Nord). — L'Hôpital de Pau a obtenu la médaille d'argent au concours des jardins potagers.

24 août 1917. — Approbation de la convention à passer entre l'U. F. F. et la Direction de l'Assistance publique, au ministère de l'Intérieur, pour le fonctionnement de la Station sanitaire de Monbrant. — M. GRAND, avocat à Bordeaux, est accrédité comme délégué régional adjoint pour la 18<sup>e</sup> région. — Désignation de Mme LESAGE comme Directrice de l'Hôpital de Pontoise. — Les hôpitaux 103, de Rouen, et 102, de Caen, ont obtenu une mention honorable, l'hôpital 114, de Vire, une médaille d'or, pour les jardins potagers.

31 août 1917. — Le Comité vote une adresse de condoléances à la famille de Mme CHAPELOT, l'ancienne et très distinguée Directrice du Groupe du vi<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>; il s'associe également au deuil de la famille de Mme J. LAURENS, présidente et fondatrice du Comité de Carpentras. — Reconstitution du Comité de Châteaubriand, sous la présidence de Mme ROGÉ. — Démission, pour raisons de santé, de Mme FAUGUEUX, présidente du Comité et Directrice de l'hôpital d'Odessa. — Annonce du décès du Dr HAGELSTEIN, médecin de l'hôpital 115, au Raincy.

7 septembre 1917. — Lettres de remerciements des régions libérées pour les dons que le Conseil central a fait parvenir. — Demande de création de cantines de gares par le Service de Santé. — Acceptation du médecin inspecteur général CALMETTE, d'entrer dans le Comité consultatif.

12 septembre 1917. — Lecture d'une circulaire ministérielle au sujet des récompenses attribuables aux Infirmières.

21 septembre 1917. — Démission de Mme RIOCREUX, présidente du Comité d'Alençon, pour raisons de santé.

28 septembre 1917. — Mme PÉROUSE rend compte de la visite que lui a faite le major MURPHY, Haut Commissaire de la Croix-Rouge Américaine en France, qui a promis toute l'aide possible à l'U. F. F. — Remerciements de la Croix-Rouge Serbe, à laquelle l'Union a facilité l'installation de ses bureaux. — Vote de félicitations à Mme LESAGE, Directrice de l'hôpital de Pontoise, et au Curé d'Emery. Rapport de M. VERNES au sujet des distributions qu'il a faites, au nom de l'Union, aux habitants et réfugiés du secteur de Nesles, et de la coordination des œuvres

qui doivent contribuer au relèvement des régions envahies, avec le concours des Américains. — Participation de l'Union à l'Exposition des dons faits par les Américains aux Œuvres françaises de guerre.

5 octobre 1917. — Lettre de M. KEGHLIN rendant compte des éloges qu'il a entendus faire de nos Infirmières à Rabat. — Désignation de M. LECOINTE, membre de la Commission de contrôle des hôpitaux, pour centraliser toutes les questions des assurances. — Lettres de l'Equateur, de l'Uruguay et de Bolivie (Comité de La Paz), attestant les sympathies que l'Union recueille dans ces pays. — M. le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé a fait l'éloge de nos Infirmières de Salonique, qu'il a visitées dernièrement, et particulièrement celui de Mme BRUNET. — Une équipe de douze Infirmières est demandée pour Florina. — Les dernières nouvelles de Mlle FLOURENS, toujours en Roumanie, remontent à un mois. — Ratification de la nomination de Mme DAMIGNY, comme Secrétaire du Conseil d'Administration de l'Hôpital 103 (Ecole Normale supérieure), en remplacement de Mme BOREL, démissionnaire, qui reste membre du Conseil. — Ouverture de la Station de Monbrant et arrivée des premiers malades. — Le Comité d'Embrun est autorisé à organiser une maison de récréation pour les enfants des mobilisés et des réfugiés.

### COMMISSION DE CONTRÔLE DES HOPITAUX

Centralisation, sous la direction de M. DUGLÉ, du Service des Approvisionnements de nos hôpitaux en denrées périssables, celui des denrées non périssables continuant à être assuré par Mme LEJARS. — Visite des hôpitaux de Joigny, Auxerre et Tonnerre par Mme BARBIER-HUGO.

Annulation d'un vote de principe émis dans une séance de la Commission Exécutive, qui avait autorisé les Comités à disposer de leur matériel, après la guerre, moitié en faveur des Œuvres anti-tuberculeuses, moitié en faveur du « Village Reconstitué. »

Inspection de la 3<sup>e</sup> région : (Rouen, Elbeuf, Dieppe, Fécamp, Etrétat, Le Havre, Honfleur, Pont-Audemer, Villers-sur-Mer, Caen, Bayeux).

Inspection trimestrielle : (2<sup>e</sup> trimestre), des hôpitaux à la charge du Conseil Central, situés dans le G. M. P.

Inspection des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> régions : (Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Le Puy, Issoire, Clermont-Ferrand, Vichy, Roanne, Moulins).

Visite de Mme BARBIER-HUGO à Caen. Inspection des 21<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> régions : (Epinal, Remiremont, Belfort, Besançon, Lons-le-Saunier, Dôle, Pontarlier).

### MÉDAILLES D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES

Par décision de M. le Ministre de la Guerre, en date des 18 Juin, 17 Juillet, 11, 14 et 23 Août, 20 Septembre et 19 Octobre 1917, les Médailles d'Honneur des Epidémies ci-après, ont été décernées à des infirmières de l'U. F. F. :

Décision ministérielle du 18 juin 1917.

#### Vermeil :

A la mémoire de Mlle DELACROIX (Simone), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 8, à Besançon.

#### Argent :

Mme BOURDONNEAU (Jeanne-Clothilde), infirmière-major, hôpital temporaire 103, à Amiens.

Mme DASSONVILLE (Jeanne), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital complémentaire 35, à Paris-Plage.

Mme VOISIN, née FARGEON, présidente de la section boulonnaise de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 104, à Boulogne-sur-Mer.

Mme JEAN-JEAN, née CLÉMENT, infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte de Commercy.

Mlle DUHAMELET (Geneviève-Pauline), infirmière U. F. F., hôpital 112, à Fécamp.

Mme RAIS, directrice de l'hôpital 137, à Pau.

Mlle RAVIER, (Henriette-Emilie), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire, 112, à Fécamp.

Mme PICARD, née FRAISSE, infirmière bénévole, hôpital complémentaire 6, à Troyes.

#### Bronze :

Mme SAVARY (Jeanne-Marie), infirmière, hôpital complémentaire 22, à Villers-Cotterets.

Mlle CHAZEL (Suzanne-Antoinette), infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte de Bar-le-Duc.

Mlle MASQUELIER (Solange-Marie-Augusta), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 25, à Châteauroux.

Miss Emma MAYNELL, infirmière de la British red cross Society et de l'U. F. F., hôpital complémentaire 67, à Redon.

Mme CAHOUR (Marie), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 67, à Redon.

Mme LACOULOMÈRE née NORMAND, infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 67, à Redon.

Mlle CHAISEMARTIN (Paule), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mlle TOUZARD (Madeleine-Marie-Pauline) infirmière U. F. F., hôpital 112, à Fécamp.

Mlle VIDAL (Aimée-Paule), infirmière de l'U. F. F. hôpital auxiliaire 111, à Maxéville.

Mme LEMOYNE (Jeanne), infirmière bénévole, hôpital mixte de Saint-Yriex.

Mlle BAÏSSE (Marguerite-Marie), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 41, à Rennes.

Mme CLAUSSE, infirmière hénévole hôpital auxiliaire 117, à Paris.

Mlle GEORGI, infirmière à l'hôpital 102, à Bône (Algérie).

Décision ministérielle du 17 juillet 1917.

#### Vermeil :

Mme SALLES, née EIFFEL, directrice hôpital 124, à Paris.

Mme JACQUEMAIRE-CLÉMENTEAU (Madeleine), infirmière-chef, centre hospitalier A. (2<sup>e</sup> armée).

#### Argent :

Mme LEFÈVRE (Catherine-Clémentine), infirmière-major U. F. F., hôpital 189, à Asnières.

Mme LAURENT-BARRAULT (Marie-Eugénie), infirmière-major U. F. F., à Paramé.

Mme BLONDEL, née FIOT, infirmière-major bénévole, hôpital 103, à Tours.

Mlle ETIENNE (Marguerite), infirmière-major, hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mme COLLIN (Marguerite), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 12, à Limoges.

Mme THIALLET, née BARTHET, infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mme DEBORT née DUBLANCHET, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mme THILLIER, née POTARD, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Angers.

Mme FICHET, née OSCAMOU, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Angers.

Mme FARON, infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme TESSIER (Josette-Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme WARRAIN, infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme GUERNIERI (Fernande), infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme TRUFFIER, (Zoé), infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mlle MIROUEL (Lucienne), infirmière-major, U. F. F., hôpital auxiliaire 119, à Pantin.

Mme BUFFA, née LACAZÉ, infirmière U. F. F., directrice de l'hôpital auxiliaire 105, à Montauban.

Mme DARD, née CUISINIER, infirmière-major U. F. F., hôpital de campagne de Casablanca.

#### Bronze :

Mlle VILLAIN (Marie-Julie-Emilie), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire 124, à Paris.

M. LEFÈVRE DE LA HAULPIÈRE (Jules-Joseph-Marie-Hilaire), infirmier volontaire, hôpital auxiliaire 124, à Paris.

Mlle DUBÈS (Marguerite), infirmière U. F. F., hôpital 150, à Paris.

Mme PINAULT née GASTINEAU, infirmière, hôpital auxiliaire 137, à Paris.

Mme LE FISELIER, née BARTHÉLEMY, infirmière U. F. F., hôpital Saint-Antoine, à Paris.

Mme RODIER, (Claire), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 14, au Puy.

Mme BROLLES (Eléonore), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 14, au Puy.

Mlle LEVEUF, née DUPETIT, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mme JUVIN, née DUCELLIER, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Limoges.

Mme BARDET, née HOULET, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 102, à Angers.

Mlle NIVARD (Suzanne), infirmière hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mlle AUGUEZ (Hélène), infirmière, hôpital auxiliaire 123, Paris.

Mme DECRÉ, infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme CAPTIER (Jeanne), infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mme BRAINE (Marie-Louise), infirmière, hôpital auxiliaire 123, à Paris.

Mlle POLACK (Jeanne-Gabrielle), infirmière-major U. F. F., hôpital 113, à Neuilly-sur-Seine.

Mme VENE, née ALBRESPY, infirmière bénévole U. F. F., hôpital militaire 105, à Montauban.

Mme EXCOFFIER, née VANET, infirmière de l'U. F. F., hôpital complémentaire 29, à Epernay.

Mme MOULS, née DUVERGER, infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 29, à Epernay.

Mme ZABEL, née BOUGEAT, infirmière de l'U. F. F., hôpital complémentaire 29, à Epernay.

Décision ministérielle du 23 avril 1917.

Journal Officiel du 14 août 1917.

#### Argent :

Mlle FLOURENS (Renée), infirmière principale de l'U. F. F., mission militaire française en Roumanie.

#### Bronze :

Mme NICOLLET (Nelly), née BRARD, infirmière-major de l'U. F. F., mission française en Roumanie.

Mlle FLORIN (Anna), infirmière-major de l'U. F. F., mission militaire française en Roumanie.

Mme LANGE (Rose) née ROGER, infirmière-major de l'U. F. F., mission militaire française en Roumanie.

Mme TRUY (Marguerite), née HARTZ, infirmière-major de l'U. F. F., mission militaire Française en Roumanie.

Mlle SCHOLER (Emilie), infirmière-major de l'U. F. F., mission militaire française en Roumanie.

Décision ministérielle du 2 août 1917.

#### Argent :

Mme EINHORN, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 121, à Paris.

Décision ministérielle du 6 août 1917.

#### Vermeil :

Mlle BONNEFOUS (Angèle), infirmière, hôpital bénévole 4 bis, fondation Michelham, à Paris.

#### Argent :

Mlle ALLAVÈNE D'ERLON ( Madeleine ), infirmière hôpital bénévole 4 bis, fondation Michelham, à Paris.

Mme la comtesse DE FRÉMINVILLE (Madeleine), infirmière, hôpital bénévole 4 bis, fondation Michelham, à Paris.

Mme DE LA PERCHE (Marie-Louise), infirmière, hôpital 4 bis, fondation Michelham, à Paris.

Mme SEURE (Andrée), infirmière, hôpital 4 bis, fondation Michelham, à Paris.

Décision ministérielle du 8 août 1917.

#### Vermeil :

Mme WICKSELL, infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire n° 161, à Paris

#### Bronze :

Mme COUTANT, infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire n° 161, à Paris.

Mme ESLEIN, infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire n° 161, à Paris.

Décision ministérielle du 25 mai 1917.

Journal Officiel du 1<sup>er</sup> septembre 1917.

#### Argent :

Mme DRILLAUD (Marie), infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 1.

Mlle TERRÈN (Marie), infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 1.

Mlle WILSON (Yvonne), infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 1.

Mlle FAURE (Adèle), infirmière U. F. F., hôpital temporaire 5.

Mlle JAFFEUX (Geneviève), infirmière U. F. F., hôpital temporaire n° 5.  
 Mlle CHEVALIER (Marie), infirmière U. F. F., hôpital français.  
 Mme VITALIS (Marine), infirmière U. F. F., hôpital français.  
 Mlle REBUFFAT (Marie), infirmière U. F. F., hôpital français.  
 Mlle REBUFFAT (Juliette), infirmière U. F. F., hôpital français.  
 Mme MIRASCHI (Marguerite), infirmière bénévole, G. H.

Décision ministérielle du 11 août 1917.

#### Argent :

Mme EELLEN (Valentine), infirmière, hôpital auxiliaire n° 123, à Paris.  
 M. MOUSSU, administrateur de l'hôpital auxiliaire n° 161, à Paris.  
 M. VILLEPONToux, infirmier bénévole de l'hôpital auxiliaire n° 161, à Paris.

Décision ministérielle du 23 août 1917.

#### Vermeil :

M. HAGELSTEIN (Claude-Marie-Louis), médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 115, au Raincy.  
 M. DE CLOMESNIL (Georges-Henri-Emile), médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 178, au Raincy.

Décision ministérielle du 20 sep. 1917.

#### Vermeil :

A la mémoire du docteur CHOTARD (Georges-William-Henry), médecin bénévole, hôpital auxiliaire 102, à Caen.  
 M. LE FUR (René-Frédéric), médecin-chef chirurgien, hôpital auxiliaire 117, Janson-de-Sailly.  
 Mlle LE BIDAN DE SAINT-MARS (Josèphe-Marie-Blanche), directrice de l'hôpital auxiliaire 103, hôpital Argentin à Paris.

#### Argent :

Mme LEFÈVRE (Suzanne), infirmière œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle LEBROU (Alice), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle POISSON (Camille), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle SÉRÉ DE RIVIÈRES (Aline) infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mme PRIVAT (Georgette), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle DE CAPELE (Marie), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle MARCHANDIER (Gabrielle) infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle DE LAMOTHE (Odette), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mlle RODIER (Emilienne), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mme MORISSEAU (Marguerite), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.

Mlle CHARLEUX (Louise), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mme DARDANT (Jeanne), infirmière, œuvre des trains de blessés de la commission de la presse.  
 Mme FOURNIER, née ROBERT, infirmière, hôpital auxiliaire 101, à Paris.  
 Mme DUCASSE-COMNÈNE (Georgette-Marie), directrice, hôpital auxiliaire 170, à Charenton.

Mlle BIENFAIT (Camille) infirmière-major, U. F. F., hôpital temporaire 35, à Paris-Plage.

Mlle GRENIER (Henriette), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 5, à Bezançon.

Mme PERRIN (Adèle), infirmière-major, U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mme GUIOT, née SINDEF, infirmière, U. F. F., hôpital auxiliaire 111, à Maxéville.

Mlle DUHAU (Françoise), infirmière U. F. F., hôpital n° 112, à Amiens.

Mme MITTON, née DUMUR, infirmière de l'U. F. F., hôpital complémentaire n° 4, à Niort.

Mme DESTOR (Marie-Louise), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 24, à Toul.

Mlle MORIN (Marguerite), infirmière de l'U. F. F., ambulance 10/21.

Mlle GOURMEL (Marguerite), infirmière-major, hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

Mlle RICHY (Léonie), infirmière, hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

#### Bronze :

Mme HENRY MÉNARD, née PINAU, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 156, à Paris.

Mme FLAGEOLLET (Marie-Claire), infirmière, H. Q. E. de Moreuil.

Mlle CRISPIN (Abroisine), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mme BERTHOLET (Isabelle), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mme ALIBERT (Yvonne), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mlle COQUILLAT (Marthe), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 103, à Toulon.

Mlle GAUTHIER (Thérèse), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mlle WALSAINT-LAURENNT (Marie-Renée-Paule), infirmière bénévole, hôpital auxiliaire 108, hôpital argentin, à Paris.

Mlle GRATIOT (Yvonne-Louise-Mauricette-Marie), infirmière, hôpital auxiliaire 108, hôpital argentin, à Paris.

Mme ADAM, en religion sœur Florence, infirmière, hôpital auxiliaire 111, à

Bar-le-Duc.

Mlle DOUEL (Marie), infirmière, hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

Mme LAMBLIN, née HOUDARD, infirmière hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

Mme SIMON (Isabelle), infirmière, hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

Mlle PILLEVUYT (Yvonne), infirmière, hôpital auxiliaire 111, à Bar-le-Duc.

Décision ministérielle du 19 octobre 1917.

#### Vermeil.

Mme RIOCREUX, née ROBINE, présidente du Comité de l'U. F. F. d'Alençon, directrice de l'hôpital 108.

Mlle LEFRANC (Caroline-Marguerite), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 10, au Havre.

#### Argent.

Mme COURSON (Lucie), infirmière U. F. F., hôpital militaire Villemin, Paris.

Mme DUCOMET, née DUCOR, infirmière major, hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mlle BAYLE (Jeanne), infirmière chef, hôpital auxiliaire 101, à Clermont-Ferrand.

Mlle RENON (Alice), infirmière major, hôpital auxiliaire 101, à Clermont-Ferrand.

Mlle BADEL (Jenny-Fany), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 170, à Charenton.

Mlle CARDIN (Marie-Adèle), infirmière, hôpital complémentaire 54, à Dinard.

Mlle CHANDEBOIS (Marguerite), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 114, à Paramé.

Mme BRANSON, née KLIMOVITCH, infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 114, à Paramé.

Mme DE BONY (Marie-Alexandrine-Antoinette), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 114, à Paramé.

Mme JOBIN (Emma-Virginie), infirmière U. F. F., hôpital temporaire 70, à Cayeux-sur-Mer.

Mme FILS, née BRIEUX, infirmière bénévole, hôpital temporaire du Grand-Palais.

Mme BRUNGARD, en religion sœur XAVIER, infirmière major, hôpital Rouvres, annexe de l'hôpital auxiliaire 103, à Mirecourt.

Mlle DUPUIS (Jeanne), infirmière U. F. F., hôpital temporaire 18, Corbineau, Châlons-sur-Marne.

Mlle ROUSSEL (Germaine), infirmière, hôpital temporaire 22, à Villers-Cotterets.

Mlle DOMINIQUE (Marthe-Henriette), infirmière U. F. F., hôpital mixte de Bar-le-Duc.

#### Bronze.

Mme PLATON, née MATHERON, infirmière, hôpital auxiliaire 109 de Montolivet, à Marseille.

Mlle GAUDRY (Mathéa), infirmière U. F. F., hôpital Maillot, à Alger.

Mme BELOT, née POUJOL, infirmière à l'U. F. F., hôpital 107, à Nancy.

## CITATION du Personnel du Siège Central (1)

Le sergent Alphonse LE PEURIAN, employé téléphoniste au siège social de l'U. F. F., a reçu la citation suivante :

« Sous-officier très énergique. Blessé grièvement aux tranchées, le 13 mars 1916: amputé de trois doigts de la main droite. »

« La présente nomination comporte l'attribution de Croix de Guerre avec palme. »  
 Signé: J. JOFFRE.

Ce courageux soldat, qui a dû subir finalement l'amputation du bras droit, est estimé et aimé de tous à l'Union, où l'on n'a qu'à se louer de son zèle et de son dévouement.

## PROPAGANDE GÉNÉRALE FRANCE-AMÉRIQUE

Le 7 juillet dernier, la Croix-Rouge Française a reçu la Croix-Rouge Américaine.

M. l'amiral TOUCHARD, représentant le président de la Croix-Rouge Française, en un magnifique et patriotique langage, a montré combien la France combattante et souffrante s'enorgueillissait d'avoir provoqué tant de généreux enthousiasmes chez les peuples libres, et en particulier aux Etats-Unis.

S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis a répondu à l'amiral en exaltant la grandeur de la cause défendue par la France et ses alliés, en rendant hommage aux morts et en reconnaissant combien les soldats et, avant tous, les glorieux blessés et mutilés, méritaient l'admiration, la gratitude et l'assistance de leurs concitoyens et de leurs amis.

La plupart des membres des Comités Centraux des trois sociétés reconnues assistaient à la réception. Mme PÉROUSE, présidente générale; M. l'amiral FOURNIER, président du Comité consultatif, et un grand nombre de notabilités de l'U. F. F. représentaient notre association.

Le Président de la République a inauguré, le 29 octobre, l'exposition des dons américains installée 136, avenue des Champs-Élysées. Il a été reçu par M. BARTHOU, Ministre des

(1) Nous donnerons dans notre prochain numéro un certain nombre de citations dont nous n'avions pas le texte officiel. Nous prions les intéressés de vouloir bien nous communiquer le texte officiel de leur citation dès qu'elles l'ont reçue et la date du Journal Officiel qui la mentionne souvent plusieurs semaines et quelquefois plusieurs mois après.

Affaires étrangères, entouré du corps diplomatique et consulaire des républiques des deux Amériques et des Etats-Unis, et par M. HANOTAUX, président du Comité France-Amérique.

Mme d'HAUSSONVILLE, Mme CARNOT et Mme PÉROUSE, présidentes des trois Sociétés reconnues de la Croix-Rouge Française, ainsi que la plupart des membres de leurs Comités Centraux, étaient présentes, afin de témoigner de la gratitude des hôpitaux et des œuvres de guerre envers la générosité américaine. L'amiral TOUCHARD représentait le président de la Croix-Rouge Française.

En précisant le but de l'Exposition et en rendant hommage au labeur et au dévouement des diverses œuvres exposantes, M. HANOTAUX a montré, au milieu des applaudissements unanimes, que c'était la bienfaisance qui avait fondé l'alliance.

M. BARTHOU a rendu éloquemment hommage au cœur des Américains. Lorsqu'il a fait le tour des différents stands, M. le Président de la République a particulièrement remarqué ceux des hôpitaux de l'armée canadienne, celui si complet de la Croix-Rouge Américaine et de ses différentes œuvres annexes, du Brésil, de l'Argentine, du Chili, de l'Uruguay et de Cuba. M. POINCARÉ s'est aussi longuement arrêté devant le diorama que la Croix-Rouge Française présentait, afin de montrer par l'image l'importance des dons reçus par ces trois Sociétés et dus à nos amis d'outre-mer.

En plein accord avec la Société de Secours aux blessés militaires, et avec l'Association des Dames Françaises, l'Union des Femmes de France a été particulièrement heureuse de rendre un public hommage à la générosité américaine qui lui a été si secourable.

## HISTORIQUE DE GUERRE (Suite)

Le 26 juin dernier, notre présidente générale recevait une note de Bailleul (Nord) et apprenait qu'un groupement de notre Société dépendant du Comité de Lille était pour ainsi dire isolé du monde lors de l'invasion allemande.

Brusquement séparé de Lille et privé de toutes communications avec le délégué régional, M. le professeur BÉDART, le Comité de Bailleul était complètement ignoré de notre Conseil Central.

C'est avec une vive émotion que

nous avons appris l'existence de ce groupement et que nous sommes entrés en correspondance avec sa présidente Mme BELS, femme du docteur.

L'annexe F. de l'hôpital 105 de Lille, créée pour 40 lits, sur la demande de M. le préfet du Nord, a fonctionné au Collège de Bailleul du 15 octobre 1914 au 15 juin 1915.

Voici un rapide exposé qui nous a été envoyé par Mme BELS :

8 juillet 1917. — « Ma lettre commença hier soir à être brusquement interrompue par un arrosage de bombes et torpilles dont les avions allemands nous ont gratifiés jusqu'à 3 heures du matin. Pas de victimes civiles, mais hélas des soldats soignés dans un hôpital anglais, non loin de la voie ferrée et, de nouveau, plusieurs maisons détruites dont les habitants étaient dans les caves. Environ 90 projectiles nous arrivèrent ainsi en moins de trois heures.

« Continuant l'explication de notre affiliation à l'Union des Femmes de France je vous dirai que c'est en septembre 1914, que M. le professeur BÉDART a fermé notre petit Comité qui comprenait alors mon mari (le docteur BELS) Mme CHEF, secrétaire, Mlle DE SWARTE, ma fille et moi. Quelques Messieurs dévoués s'offrirent comme infirmiers volontaires et commentèrent par faire en ville une quête qui produisit environ 4.000 francs.

« Le supérieur du Collège nous offrit ses dortoirs avec les 40 lits demandés par la Préfecture, y compris les couvertures. Un appel à la charité privée nous procura des draps et un peu de lingerie, aidées de quelques infirmières de bonne volonté, au dévouement desquelles je ne puis assez rendre hommage, mais avons soigné les Français, les Belges et les Anglais. « Nous avons reçu à plusieurs reprises des sommes importantes pour notre ambulance, entre autres de la femme d'un Capitaine de Cavalerie, mort entre mes bras, en novembre 1914. »

L'ambulance fut ensuite reprise par les Anglais, mais il est probable que le succès des opérations militaires en cours, modifiera cette situation et que ce vaillant petit groupe de Femmes de France pourra reprendre son rôle actif et donner encore une fois la mesure de son dévouement.

Qu'il soit le très bienvenu parmi nous.

## COMITÉ DE BÉTHUNE

« Le Comité des Femmes de France n'est jamais resté inactif et malgré les bombardements qui ont obligé les personnes âgées ou chargées de jeunes enfants à s'éloigner de Béthune, il n'a cessé de s'occuper des œuvres de guerre. En 1914, une ambulance de 50 lits s'est installée au collège de garçons, elle a été évacuée une première fois lors de l'entrée des allemands à Lille le 9 octobre, réouverte le surlendemain et définitivement évacuée le 12 novembre, quand les obus qui tombaient tout autour du bâtiment l'ont rendue particulièrement dangereuse. Le Comité s'est alors occupé de la confection de la distribution des vêtements chauds aux soldats d'abord, aux réfugiés ensuite.

Les réfugiés ayant été dirigés sur le Midi, alors nous nous sommes occupées des prisonniers. Nous n'avons pas de frais généraux, *tous les concours sont bénévoles* et nous arrivons à expédier 1.500 colis de vivres tous les mois sans compter les colis de vêtements fournis par l'intendance.

Quelques activités suffisent à ce résultat, Mme Germaine PRTEUX qui prête le local et avec ma fille SOLANGE, DESARNAUTZ fait les achats, confectionne les colis, Mlle DEGEZ qui fait les adresses et les feuilles d'expédition et surtout le ménage PODVIN qui a toute la charge des colis de vêtements. M. PODVIN, un vieux mineur, en retraite, transporte depuis 2 ans, tous les colis, vêtements et vivres dans sa charrette à bras, à la gare située à 2 kil., malgré les obus, et par tous les temps, avec un admirable dévouement. »

## INFORMATIONS

## NANCY

## MADAME POINCARÉ A NANCY

Au cours de la visite qu'elle a tenu à faire aux victimes des derniers bombardements de Nancy, Mme Raymond POINCARÉ a bien voulu donner un nouveau témoignage de l'intérêt qu'elle porte à l'Union, en s'arrêtant longuement dans les deux plus importantes de nos formations, l'hôpital N° 107 et l'hôpital N° 111.

Le vendredi 26, elle visita l'hôpital N° 107. Accompagnée du Préfet de Meurthe-et-Moselle et de Mme MIRMAN,

ainsi que de M. le Maire de Nancy, elle fut reçue à son arrivée par M. HARDY, délégué régional, Mmes GEORGE et SADOUL, vice-présidentes, M. REITER, secrétaire général du Comité, M. le Dr STUREL, médecin-chef, M. BOULAY, administrateur et le personnel de l'hôpital.

S'arrêtant auprès de chaque malade, elle remit à tous des souvenirs de sa visite, en même temps qu'elle leur adressait des paroles d'espoir et d'encouragement. A son départ, un de nos hospitalisés lui offrit une gerbe de fleurs et chacun sentait combien la Présidente était favorablement impressionnée par la bonne tenue de notre formation.

Le lendemain, Mme R. POINCARÉ fut reçue de même à l'hôpital N° 111, centre spécial de fractures, situé à la limite de Nancy, sur le territoire de la commune de Maxéville. M. HARDY lui présenta le personnel de l'hôpital: M. le médecin aide-major SEULECO, médecin-chef, M. le médecin aide-major PLAGNIOT, M. GUILLEMIN, administrateur, M. PICART, pharmacien et Mme BELLOT, infirmière-major. Dès son arrivée, elle épingla la médaille d'argent des épidémies sur la poitrine d'une de nos plus dévouées infirmières, Mme GUIOT, qui depuis le mois d'août 1914, attachée à un service de grands blessés ne cesse de donner l'exemple de l'abnégation et du courage dans les périodes tragiques que traverse trop souvent Nancy. Mme R. POINCARÉ s'intéressa vivement aux appareils inventés par le Dr SEULECO, et aux méthodes nouvelles qu'il applique. Un blessé lui remit une gerbe de fleurs et elle ne dissimula pas son émotion quand au moment de son départ, une fillette, précédant la municipalité de Maxéville venue pour la saluer, lui remit des fleurs en lui exprimant la confiance et le patriotisme que les pires épreuves n'ont pu altérer dans le cœur des populations lorraines.

Le Comité de Nancy est profondément reconnaissant à Mme R. POINCARÉ de l'honneur qu'elle lui a fait et vivement touché de la délicate bonté qu'elle a témoigné à chacun des hospitalisés.

HOMMAGE AUX INFIRMIÈRES  
ET A LA CLASSE 1918

Une émouvante prise d'armes a eu lieu le samedi 20 octobre à l'Hôpital auxiliaire n° 117 (Lycée Janson de Sailly) en présence de M. Paul DISLÈRE, président de section au Conseil d'Etat, grand-croix de la Légion d'honneur et membre du Conseil de l'Ordre, du haut personnel du lycée, et de tous les élèves réunis.

Deux croix de la Légion d'honneur, deux médailles militaires et dix croix de guerre ont été décernées à des officiers et soldats par M. le commandant DES-GEORGES qui, en des termes aussi sobres qu'élevés, a su analyser les citations de chacun de ces héros.

A l'issue de la cérémonie, à laquelle assistaient Mme PÉROUSE, présidente générale, Mme BEAURÉGARD, directrice du personnel de l'U. F. F., Mme Augustin FALCOUZ, directrice de l'hôpital, et ses dévouées collaboratrices, une médaille des épidémies en argent a été remise à Mme MARCHAND, infirmière-chef.

M. DISLÈRE, l'un des fondateurs de notre Société, a prononcé la belle allocution suivante, en s'adressant particulièrement aux jeunes et futurs soldats, et en louant devant eux le mérite et le dévouement des infirmières.

## MES JEUNES AMIS,

On m'a demandé de vous adresser quelques mots. J'ai accepté, sans me dissimuler que l'enseignement par la parole est bien peu de chose après l'enseignement par les faits, que ce que je puis vous dire ne parlera pas à votre esprit autant que cette glorification par le représentant autorisé de l'armée, des héros que vous venez d'applaudir.

Il est pourtant possible, comme l'a si bien démontré M. le commandant DESGEORGES, de tirer la leçon de cette cérémonie au point de vue des sentiments patriotiques qui, je le sais, je viens de le voir, bouillonnent en vous.

Le patriotisme — c'est mon éminent collègue au Conseil de l'Ordre, M. LAVISSE, qui l'a dit — est à la fois un sentiment et la notion du devoir. Sentiment, il peut être cultivé.

Notion, il peut être l'objet d'un enseignement.

La leçon d'aujourd'hui est celle d'un double patriotisme.

Pendant qu'au front, vos anciens camarades se disputent l'honneur de chasser l'étranger, pendant que ceux de la classe 1918, qui furent vos compagnons sur les bancs du lycée, se préparent à s'élancer des tranchées, gagnant à leur tour les récompenses qui viennent d'être données à leurs glorieux prédécesseurs.

Ici, autre forme de patriotisme : les infirmières que Mme FALCOUZ a su grouper, montrent, avec un inlassable dévouement que, des équipes du front jusqu'aux formations sanitaires de l'arrière, les Femmes françaises savent, depuis trois ans, dépenser sans compter des trésors de courage et d'énergie.

Et je ne saurais trop féliciter Monsieur le Proviseur de vous avoir appelés à assister à cette cérémonie, familiale sans doute, dans laquelle les batteries des tambours n'ont pas

ouvert le ban portant aux airs la gloire des décorés, mais d'un effet moral aussi grand, aussi puissant.

Vous en garderez le souvenir, mes chers amis; et ceux d'entre vous qui, probablement au mois d'avril, après des examens facilités, partiront avec la classe 1919, emporteront, avec la joie de participer aux derniers efforts pour la victoire complète, les affections de leurs camarades plus jeunes, les souvenirs de leurs maîtres, et permettez-moi d'ajouter personnellement, les vœux des vieillards que l'âge a retenus loin du front.

## MESDAMES,

Il y a deux ans, j'avais l'honneur, à l'occasion de la mort d'une des plus distinguées infirmières de l'Union des Femmes de France, d'exprimer mon admiration pour l'œuvre de toutes et pour l'œuvre de chacune dans votre Société.

L'œuvre de toutes est symbolisée par votre Présidente, qui a bien voulu honorer de sa présence la cérémonie d'aujourd'hui, qui a, depuis trois ans, tenu haut et ferme le drapeau de la grande Association, qu'après la guerre de 1870, nous fondions dans un sentiment de démocratique union. Grâce à vous, Madame, grâce à vos collaboratrices, aucun besoin n'a été signalé que vous ne fussiez en mesure d'y répondre. Le pays ne l'oubliera pas.

L'œuvre de chacune, c'est celle que poursuit ici Mme FALCOUZ, que vous poursuivez, Mesdames, je disais à mes jeunes auditeurs avec un inlassable dévouement, je dirai avec un dévouement grandissant constamment, alors que pour chacune, la lassitude pourrait se manifester avec la fatigue de vos longues journées de travail.

Au chevet de vos blessés, vous ne reculez devant aucune tâche; vous luttez, avec une persévérance que rien n'arrête, contre les suites de quelque intervention difficile, et surtout, vous leur apportez ces paroles de consolation, ce sourire, qui évoquent chez eux la pensée de la mère, de la femme, de la fiancée absentes.

J'ai parcouru des hôpitaux de l'arrière, comme des ambulances du front, et partout j'ai rencontré — auprès des cris joyeux des jeunes lycéens, vos voisins, comme au bruit de la canonnade — sous la menace de quelque contagion mortelle comme sous celle d'un obus ennemi — le même calme, la même belle humeur, le même courage, les mêmes qualités de la bonne Française.

MAISON DE REPOS  
DES INFIRMIÈRES

A vous toutes, Mesdames, j'adresse le respectueux hommage de mon admiration.

Je serais coupable d'un oubli impardonnable si je ne profitais de cette réunion pour dire à M. le docteur LE FUR, combien nous applaudissons à la récompense exceptionnelle qui, vient-on de me dire, lui a été accordée. La médaille d'or des épidémies placée sur la poitrine du docteur, consacrera le souvenir de la reconnaissance des nombreux soldats que ses soins ont arrachés à la mort et dont je suis heureux de pouvoir me rendre l'interprète.

Charenton. — Le 5 juillet, à la suite de la démission de Mme LAMBERT, dont le dévouement assidu a rendu tant de services à notre Œuvre, Mme WESTPHALL a été élue présidente du Comité de Charenton.

En comptant sur sa vigilante direction, le Conseil central de l'U. F. F. se joint au Comité de Charenton pour remercier sa nouvelle présidente d'avoir bien voulu accepter ces fonctions.

Saint-Maur, La Varenne-Saint-Hilaire. — En remplacement de Mme HODDÉ, nommée présidente d'honneur en reconnaissance de son long dévouement, Mme GROSS a été élue présidente du comité de Saint-Maur, La Varenne-Saint-Hilaire.

Mme GROSS a inauguré sa présidence par le développement d'une cantine populaire qui fonctionne avec une activité, un ordre et une philanthropie remarquables.

Paris (X<sup>e</sup> arrondissement). — L'Etoile Bleue du IX<sup>e</sup> arrondissement a organisé, dès les premiers mois de la guerre, un Cercle du Soldat, 126, rue La Fayette, qui a rendu et rend les plus grands services à proximité d'une grande caserne.

Le défaut de ressources menaçant de ne plus permettre à l'Œuvre de continuer, et le Cercle étant sur son territoire, le groupe du X<sup>e</sup> arrondissement a généreusement offert à l'Etoile Bleue de prendre à sa charge le loyer du local, et l'a pris depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Saint-Leu-Taverny, Bessancourt. — Le 27 octobre, Mme MACHEREL a été nommée présidente du Comité de Saint-Leu-Taverny, Bessancourt, en remplacement de Mme AIMOND qui, à la suite de son grand deuil, a dû renoncer à diriger les travaux de ce groupe important.

A l'unanimité, le Comité, d'accord avec le Conseil central, a prié Mme AIMOND d'accepter à nouveau le titre de présidente d'honneur, titre qui lui avait déjà été décerné avant la guerre : il a tenu à remercier de nouveau Mme AIMOND d'avoir bien voulu, dès le début de la guerre, prendre elle-même sa direction effective.

Sous ce nom le 7 août a été inauguré à Luchon « La Maison de Repos » mise gracieusement à la disposition de l'Union des Femmes de France par Mme BINY, présidente du Comité local.

Devant une très sélecte assistance M. Louis BOURGE, délégué du Conseil Central prononça une chaleureuse allocution, montrant l'utilité de cette fondation alors que nos infirmières sont sur la brèche sans trêve ni repos, depuis trois ans déjà; il remercia chaleureusement Mme BINY et ses collaboratrices.

De son discours très apprécié et applaudi nous nous faisons un plaisir de donner ici quelques extraits; qui, en même temps qu'ils rendent un juste hommage aux dames et organisatrices de la « Maison de Repos » inciteront ailleurs, nous l'espérons, le désir de les imiter.

« Enfin, et c'est l'objet de ma visite à Luchon, vous venez d'ouvrir une Maison de Repos, où les infirmières de l'Union pourront venir réparer leurs forces et refaire leur santé ébranlée par un surmenage que trop d'entre elles se refusent à atténuer.

« Quel pays mieux que le vôtre, éden enchanteur, où la nature a prodigué ses dons les plus harmonieux dans un climat aussi tempéré et en des paysages plus riants, pouvait réaliser les aspirations de notre Conseil central et mieux répondre à ses vœux. Vous nous avez offert tout ce que votre merveilleux pays peut donner. Le Comité central, qui n'osait espérer aussi bonne fortune, vous en exprime toute sa gratitude, et je suis heureux de pouvoir en son nom et tout particulièrement au nom de Mme PÉROUSE, notre vénérée Présidente générale, remercier chaleureusement Mme la Présidente et ses dévouées collaboratrices pour ce nouveau et précieux témoignage de dévouement à notre œuvre commune.

« Nos infirmières, mesdames, ont bien droit à ce que nous songions maintenant un peu à elles. Voilà trois ans qu'elles sont sur la brèche, face au danger, sans jamais se plaindre ni perdre courage. Je voudrais pouvoir vous donner connaissance des émouvants rapports que nous recevons de nos Comités ou de nos formations sur les divers fronts de guerre, en Macédoine et en Roumanie.

« A celles-ci, comme à celles si nombreuses qui soignent les grands blessés dans les ambulances du front; à celles qui se dévouent sur les navires-hôpitaux; à celles qui nous représentent si dignement au Maroc; aux infirmières qui n'ont cessé depuis le début de la guerre de donner

leurs soins attentifs aux blessés et malades dans les formations de l'arrière vous avez, avec raison, pensé qu'on devait mieux qu'une reconnaissance exprimée.

« S'étant ainsi dévouées sans compter, souffrant avec ceux qui souffrent, sauvant bien des vies de nos chers enfants de France, vous leur offrez les moyens de réparer leurs forces amoindries, de refaire leur santé débilitée par d'aussi pénibles épreuves. Nous ne saurions trop vous en remercier. »

### La Colonie Sanitaire Agricole de TONNAY-CHARENTE CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE DE LA LUTTE ÉCONOMIQUE PENDANT LA GUERRE

Par l'idée même qui a présidé à son organisation, la Colonie de Tonnay-Charente semblait répondre par avance aux instructions ministérielles qui viennent de donner aux « Potagers Militaires » l'essor considérable que l'on sait, et qui ont permis, en même temps que la mise en culture de terrains incultes, l'utilisation d'une main-d'œuvre presque entièrement perdue jusqu'alors.

Sur toute l'étendue du territoire, aussi bien dans la zone des armées que dans les dépôts et formations sanitaires de l'intérieur, l'élan fut général et magnifique. Partout, nos braves soldats, laissant momentanément le fusil ou la grenade pour la charrue ou la bêche, apportèrent vaillamment leur contribution à la lutte économique, dont la nécessité s'impose actuellement aussi impérieuse et inexorable que la terrible lutte du champ de bataille.

Pour se mettre à l'unisson, la Colonie de Tonnay-Charente n'avait besoin d'aucun effort d'adaptation. Utilisant son organisation existante, il lui suffisait de développer et d'étendre les branches de son activité, d'intensifier sa production dans la limite compatible avec la capacité physique des malades qu'elle hospitalise, pour obtenir des résultats qui, jusqu'ici, n'avaient pas encore été réalisés dans notre établissement.

Les surfaces cultivées furent augmentées d'un demi-hectare environ par le défrichement et l'amendement d'une prairie quasi improductive.

Les semencements furent effectués, non seulement en vue du meilleur rendement, mais aussi en vue de l'utilisation maximum pour les besoins mêmes de la Colonie.

Le but visé fut si bien atteint qu'au cours de cette année, la production légumière sera plus que suffisante pour assurer l'alimentation des 50 hospitalisés que comporte l'établissement, et de son personnel.

Il est facile d'en juger, du reste, par les quelques chiffres suivants qui donneront, mieux que de longs développe-

ments, une notion précise des résultats acquis.

Pendant l'année courante, il a été récolté :

16.000 kilos de pommes de terre ;
543 » de haricots secs ;
500 » de haricots verts ;
314 » de petits pois ;
418 » de tomates ;
279 » d'asperges ;
389 choux ;
253 melons.

Enfin, des carottes, des choux-fleurs, des artichauts, des aubergines, de la salade, des oignons, des fèves, des potirons, des navets, etc., en quantité très importante, et qui ont permis d'offrir aux malades des plats aussi variés qu'agréables et abondants.

Les fruits : poires, pommes, pêches, cerises, fraises, groseilles, ont fourni, en outre, les éléments de fort nombreux desserts, très appréciés des hospitalisés.

Des soins tout particuliers ont été apportés, en même temps, à l'élevage des animaux de basse-cour.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1917, 55 poules ont produit 5.314 œufs, représentant, au cours local, une valeur de 987 francs.

Il a été élevé pendant la même période :

85 poulets, d'une valeur de 425 fr.
127 canards, — 635 »
5 dindes, — 100 »
65 lapins, — 325 »

De plus, 4 porcs ont fourni :

525 kilos de viande nette, valant 1689 fr.

La porcherie de la Colonie possède, en outre, actuellement 6 porcs, pesant ensemble plus de 500 kilos et valant environ 2.000 francs.

Ces résultats, fort intéressants déjà au point de vue budgétaire, et déduction faite des frais inhérents à toute exploitation agricole, laisseront, en fin d'exercice, un bénéfice très appréciable. Ils ne sont pas moins à retenir au point de vue de leurs intérêts dans la lutte économique que notre pays, comme toutes les nations belligérantes, est obligé de mener de pair avec l'action militaire.

Il donne, en effet, l'exemple d'une formation sanitaire arrivant, avec le concours de ses hospitalisés, chez lesquels le travail, élément de cure, est dosé comme le repos, à assurer la consommation totale en légumes les plus divers, en même temps qu'à produire une quantité importante d'œufs et d'animaux de basse-cour qui permettent d'apporter, dans la composition des menus une variété des plus utiles pour aider au relèvement d'organismes déprimés par les rudes épreuves d'une longue guerre.

Quand on songe, en outre, que, au point de vue thérapeutique, un grand nombre de malades et blessés sont susceptibles de bénéficier du travail manuel, et surtout du travail agricole, on se rend compte de l'intérêt patriotique que peut présenter l'adjonction de « Potagers Militaires » aux formations sanitaires.

### Station Sanitaire de Monbran

près AGEN (Lot-et-Garonne).

L'Union des Femmes de France s'est chargée du fonctionnement de la station sanitaire de Monbran, dont l'installation touche à sa fin.

Les travaux d'aménagement réalisés ont permis d'y installer, depuis trois semaines déjà, 31 hospitalisés. Ce nombre sera porté à 80, dès que, dans un avenir très prochain, ils seront terminés. On peut dire, d'ores et déjà, que les malades y seront à tous égards dans les meilleures conditions possibles.

Le domaine de Monbran, d'une contenance de sept hectares, admirablement situé au-dessus des vallées de la Garonne et de la Véronne, comporte un vaste chalet avec d'importantes dépendances, auxquels a été ajoutée une galerie de cure pour 80 couchettes de repos, d'où les malades jouissent d'une vue splendide.

Les quelques lignes suivantes, extraites du rapport que j'ai soumis au Comité de Direction et à M. le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, à mon retour de la visite toute récente que je viens de faire à Monbran, me paraissent de nature à intéresser les membres de notre Société. Je les reproduis ici :

« La tenue et le fonctionnement de l'établissement sont aussi satisfaisants que possible, étant donné l'état actuel des installations ; les salles sont très bien tenues ; la nourriture est saine, abondante, variée, bien préparée et bien présentée. Les hommes, au nombre de 31, se montrent très satisfaits de leur séjour dans la station, où ils trouvent tous les soins désirables. Leur tenue ne laisse rien à désirer. Ils se montrent toutefois un peu impatients de voir mettre à leur disposition la salle de réunion encore inachevée. »

Le personnel médical, administratif et infirmier, ne mérite que des éloges et n'aspire qu'au moment où, les installations étant terminées, il pourra s'employer plus activement.

Sous la direction du docteur ROQUES, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin des plus distingués, s'étant particulièrement intéressé aux questions d'hygiène et au traitement des tuberculeux, avec le concours actif et dévoué de M. ZUCCANI et de Mmes les infirmières, Mlle BADEL, infirmière-chef en particulier, la station de Monbran sera un véritable sanatorium ne laissant rien à désirer et ne pouvant manquer de donner les meilleurs résultats.

18 octobre 1917.

D<sup>r</sup> P. BOULOUMIÉ,

### POUR LES BLESSÉS DE LA TUBERCULOSE

UN SANATORIUM MÉDICO-CHIRURGICAL À CRÉER

RAPPORT DU D<sup>r</sup> P. BOULOUMIÉ

Secrétaire Général

à la Commission Permanente  
de Préservation contre la Tuberculose

Très préoccupé du sort réservé aux nombreux militaires tuberculeux, ganglionnaires, osseux et articulaires, que l'armée croit devoir éliminer parce que non récupérables, du moins avant un temps assez long, j'ai l'honneur d'appeler sur eux toute l'attention et toute la sollicitude de la commission permanente de préservation contre la tuberculose, en lui soumettant tout d'abord le rapport que j'ai adressé au Comité national d'Assistance aux anciens Militaires tuberculeux.

Le Comité national d'Assistance aux anciens Militaires tuberculeux n'a guère été appelé jusqu'à présent à s'occuper pratiquement, avec le concours de la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, que des réformés tuberculeux pulmonaires, dont la longue durée des hostilités et les conditions de la guerre actuelle ont considérablement augmenté le nombre, surtout depuis qu'un recrutement intensif, jugé nécessaire, a ajouté aux contingents normaux des ajournés, des dispensés, des réformés.

Pour eux, ont déjà été faits, avec raison, de grands efforts et de plus grands encore, reconnus indispensables, sont en cours d'exécution ; mais, si intéressante que soit cette catégorie de malades, elle ne saurait en faire négliger une autre, très intéressante aussi, celle des très nombreux tuberculeux ganglionnaires, osseux et articulaires, qui, d'une manière générale, n'a pas, jusqu'à présent, attiré et retenu spécialement l'attention.

Acquérant aujourd'hui une importance considérable, il est urgent de prendre à son endroit les décisions nécessaires, en raison, d'une part, du nombre actuellement considérable de sujets qui la composent et de la curabilité de ceux-ci dans la plupart des cas, à la condition que leur soit appliqué un traitement médico-chirurgical bien compris et continué pendant tout le temps nécessaire à la guérison ; en raison, d'autre part, de

l'angoissant dilemme qui se pose en ce moment :

Maintenir ces malades sur les contrôles, sans profit pour l'armée, et au détriment de son budget, ou les renvoyer de l'armée et les priver ainsi des soins spéciaux qui, suffisamment prolongés, eussent abouti à la guérison.

N'est-il pas, en effet, d'une importance majeure et d'un intérêt national de ramener le plus grand nombre possible d'hommes à un état leur garantissant une capacité de travail à peu près complète, sinon complète, alors surtout qu'aujourd'hui la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare, et qu'il faut, d'ores et déjà, prévoir l'indispensable nécessité de la retrouver aussi abondante que possible pour assurer le relèvement économique de la France après la victoire.

Ne faut-il pas se rappeler aussi que de ces tuberculoses locales, non traitées ou mal traitées : adénites, coxalgies, tumeurs blanches, mal de pott, etc., peuvent partir et partent fréquemment des localisations pulmonaires et des généralisations.

Pénétré de ces idées et voulant dès lors faire bénéficier les hommes ainsi atteints de la cure marine associée au traitement chirurgical qui a fait la réputation de certaines plages, à Berck notamment, le Service de Santé a envoyé à Berck-Plage un grand nombre de malades atteints de manifestations tuberculeuses diverses, dites chirurgicales, affectant les ganglions, les os, les articulations ; mais, en raison de la longue durée de la cure dans certains cas, l'autorité militaire estime aujourd'hui qu'elle doit agir envers ces tuberculeux comme envers les tuberculeux pulmonaires, et les éliminer de l'armée par la réforme, temporaire ou définitive.

C'est ainsi qu'à Berck, où ont été hospitalisés environ 500 tuberculeux de cette catégorie, l'ordre vient d'être donné d'établir les dossiers du plus grand nombre d'entre eux en vue de la réforme immédiate.

On comprend très bien que l'armée ne puisse conserver indéfiniment sur ses contrôles des centaines et des milliers d'hommes inutilisables, inaptes pour longtemps à tout service, n'augmentant que sur le papier le chiffre des effectifs disponibles, encombrant ses hôpitaux et occasionnant à ceux-ci et à l'Etat une dépense élevée.

Il paraît juste aussi que, si leur maladie ou l'aggravation de leur maladie est la conséquence du service, la législation actuelle permette de leur attribuer une compensation, sous forme de gratification renouvelable, qu'ils soient mis en situation de réforme n° 1, n° 2, ou temporaire ; mais

il y a plus et mieux à faire : que vont devenir, en effet, ces hommes qu'une cure plus prolongée eût guéris le plus généralement, ou tout au moins améliorés au point de leur permettre de reprendre leurs occupations et de subvenir à leurs besoins ? Ils vont essayer dans toutes les directions, perdre le fruit de la cure entreprise, qui déjà les acheminait vers la guérison, laisser aller leur mal, faute du traitement spécial nécessaire, vers la chronicité ou l'aggravation et semer directement ou indirectement autour d'eux la maladie, s'ils sont suppura-

Pour eux, pour leur entourage, pour la France, il ne doit pas en être ainsi : il faut les guérir, il faut préserver leur entourage, il faut les conserver à la France dans leur intégrité et éviter en même temps la dépense inutile d'allocations permanentes ou de pensions qu'il faudrait octroyer à beaucoup de ces malades, pourtant absolument curables, s'ils sont bien soignés, on ne saurait trop le répéter.

Il faut prévoir pour cette catégorie de malades un traitement d'une durée moyenne de 12 à 15 mois, soit en calculant à 5 francs la journée d'hospitalisation, une dépense totale de 1,825 à 2,250 francs par homme, rendu à la santé et au travail, alors que, s'il reste plus ou moins infirme, il devra pendant toute sa vie ou du moins pendant de longues années, recevoir une allocation d'au moins 1 franc par jour, soit de 365 francs au moins, soit 3,650 francs pour 10 ans seulement, et végéter, inutile et improductif, en parasite involontaire et justement agri de la société.

Pour cela que faut-il faire ? Il faut créer à leur intention des établissements de cure, où ils trouvent, avec les soins chirurgicaux spéciaux que nécessite leur état, les conditions hygiéniques qui leur sont spécialement favorables et qui sont réalisées par la cure d'aération marine, à laquelle contribuent, dans certains cas, l'insolation et la balnéation.

Il faut dès lors, pour être en mesure de répondre aux diverses indications, ouvrir des établissements de ce genre dans des climats divers.

Si, en effet, la cure de Berck, où l'air est particulièrement tonique et excitant, et le climat plutôt brutal, est devenue la cure type des tuberculoses ganglionnaires, osseuses et articulaires, chez l'adulte comme chez l'enfant, il est reconnu qu'elle ne convient nullement aux tuberculeux atteints ou menacés de localisations pulmonaires, même aux bronchitiques sans lésion tuberculeuse de l'appareil respiratoire, tandis que ces

malades peuvent bénéficier d'une cure marine sur la Côte d'Argent ou sur la Côte d'Azur, où les timides et modestes tentatives déjà faites méritent d'être encouragées et développées.

Aujourd'hui toutefois, n'envisageant qu'un des points de la question, pour arriver plus facilement à une solution, que les circonstances rendent urgente, l'objet de ma communication se limite à ce qui pourrait, et à ce qui, à mon sens, devrait être fait, en vue de donner asile aux malades dont la sortie des hôpitaux de Berck est imminente et auxquels doivent être assurés les soins nécessaires à leur guérison.

Pour qu'il en soit ainsi, il faut que tous ceux qui sont curables, et c'est le plus grand nombre, passent directement de l'hôpital militaire dans une station sanitaire spécialisée, véritable sanatorium pour tuberculeux externes.

Il faudrait, dès lors, organiser sans retard cette station, dans la région du Pas-de-Calais, qui a fait ses preuves et, de préférence à Berck ou dans ses environs immédiats et prévoir là, une installation pouvant recevoir un nombre assez considérable de malades et comportant, en outre des dortoirs et salles d'administration, des galeries de cure et des salles spéciales d'opérations, de pansements, de plâtres, de radiographie, etc.

Les pouvoirs publics, qui ne sauraient se désintéresser d'hommes tombés malades par le fait, à l'occasion ou tout au moins au cours de leur service militaire, verraient certainement avec plaisir l'armée adopter une solution capable de donner satisfaction à tous les intérêts en jeu et, dès lors, faire pour ces tuberculeux ce qu'elle a déjà fait pour les tuberculeux pulmonaires : envoyer dans la Station sanitaire spécialisée les hommes en instance ou en imminence de réforme pour tuberculose ganglionnaire, osseuse ou articulaire, et les y maintenir pendant plusieurs mois, en participant aux frais d'entretien et de traitement, pour une somme forfaitaire, de 3 francs par journée d'hospitalisation, par exemple, étant entendu que ces hommes pourront y être maintenus après leur mise en réforme, et que, pourront aussi y être admis des hommes réformés depuis peu (moins d'un an par exemple), et éventuellement des otages du sexe masculin rapatriés d'Allemagne.

Convaincu de l'urgence nécessaire d'adopter une mesure de ce genre, j'en ai sur place étudié les moyens d'exécution, dès que j'ai appris, au cours d'une visite aux hôpitaux et

instituts de Berck, l'imminence du renvoi dans leurs foyers des tuberculeux chirurgicaux actuellement en traitement dans les hôpitaux de la localité.

La Station Sanitaire à créer devrait être organisée comme un véritable sanatorium pour tuberculeux chirurgicaux, ganglionnaires, osseux, articulaires et éventuellement cutanés. Je dis « éventuellement cutanés » parce que ceux-ci pourraient être plus utilement encore traités sur des plages plus ensoleillées que celle de Berck.

Les locaux destinés à abriter les malades devraient être à proximité immédiate de la mer, de la plage, sur laquelle les hommes pourraient avec avantage passer une grande partie de la journée.

Le personnel médical chargé du fonctionnement de la Station devrait être un personnel spécialisé dans la direction de la cure et la technique chirurgicale très spéciale qui en assure le succès.

Il devrait en être de même du personnel infirmier, dont le rôle est là particulièrement important, en raison de l'aide qu'il a constamment à fournir aux chirurgiens, pour les pansements et l'application des appareils, plâtres ou autres.

Comme les Stations Sanitaires déjà existantes, elle ne devrait pas recevoir ou conserver des incurables, qui peuvent être aussi utilement traités dans un hospice quelconque. Elle devrait être réservée aux seuls malades pouvant bénéficier spécialement de la cure.

Conformément à ce programme, il semble que les choses pourraient s'organiser rapidement et bien en adoptant l'un des deux projets suivants :

Aucun immeuble, remplissant les conditions voulues pour y héberger un grand nombre de malades, n'existant ou ne se trouvant disponible pour cet objet à Berck ou dans le voisinage, il y aurait lieu de procéder à la construction de baraquements ou bâtiments d'un autre type sur un emplacement de choix, suivant le projet n° 1.

Si, toutefois, pour des raisons budgétaires, on croyait devoir s'en tenir à la création d'un petit établissement pouvant héberger une centaine de malades, on pourrait adopter le projet n° 2.

(A suivre au prochain numéro).

NOTA. — Adoptant les conclusions du Dr BOULOUMIÉ, P. U. F. F. poursuit d'ores et déjà la réalisation du projet n° 2, comportant la création immédiate d'un Hôpital-Sanatorium de 120 lits, dans la ville

même de Berck, sur un terrain en façade de la mer, mais ses ressources actuelles ne lui permettant d'engager aujourd'hui que la dépense indispensable pour assurer l'hospitalisation de 80 malades ; elle sollicite de vous tous les concours pour mener à bien cette fondation qui entraînera à une dépense de premier établissement de 250.000 francs. Ainsi établi, cet hôpital avantageux lui fera le plus grand honneur en même temps qu'il rendra les plus grands services à une catégorie de malades d'autant plus intéressants, que jusqu'à ce jour les crédits votés par les Chambres pour les tuberculeux, sont exclusivement applicables aux tuberculeux pulmonaires et que les tuberculeux externes n'en peuvent bénéficier.

### UNION FRATERNELLE des Blessés de la Grande Guerre.

L'Union des Femmes de France a témoigné d'une façon toute particulière de l'intérêt qu'elle porte à l'Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre, fondée sous le patronage de la Croix-Rouge Française tout entière, reconnaissant ainsi qu'elle est le prolongement indispensable après la guerre de son action bienfaisante pendant la période des hostilités. Elle est maintenant complètement constituée et en plein fonctionnement, sous la présidence générale de M. le général PAU, avec Mme la maréchale JOFFRE, comme présidente du Comité des Dames.

Nos présidentes de Comités et nos directrices d'hôpitaux rendront un véritable service aux blessés en aidant à la constitution des sections régionales que la Société organise dans toutes les localités, et en initiant les blessés confiés à leurs soins aux avantages de cette Société, destinée à seconder leur effort personnel, en leur procurant l'aide morale et pécuniaire dont ils auront besoin à quelque période que ce soit de leur existence.

Tous les renseignements nécessaires, brochures, affiches, feuilles de propagande, carnets de souscriptions, etc., sont à la disposition de toutes personnes qualifiées en faisant la demande au siège social de la Société, 29, rue de Valois.

Une série de ces documents a été envoyée à Mmes les présidentes et directrices d'hôpitaux. Dans le cas où ils ne seraient pas parvenus, nous vous serions reconnaissants de nous en faire part, nous nous empresserions alors de vous les envoyer.

Pour le président: M. le général PAU :  
Le vice-président fondateur,  
Dr P. BOULOUMIÉ.

## ENSEIGNEMENT

Certificats et Diplômes délivrés en totalité depuis le début des hostilités.

COMITÉS	Aides auxiliaires	Aides Infirmières	Certificats d'Etudes	Diplômes de guerre	Diplômes 2 <sup>e</sup> degré	COMITÉS	Aides Auxiliaires	Aides Infirmières	Certificats d'Etudes	Diplômes de guerre	Diplômes 2 <sup>e</sup> degré
Totaux précédents	2.594	1.010	1.191	2.318	515	Report					
Gouvern <sup>t</sup> Militaire de Paris											
Paris			24	67							
VII <sup>e</sup> Corps d'Armée											
Nevers					1						
IX <sup>e</sup> Corps d'Armée											
Angers					9						
XV <sup>e</sup>											
Marseille	30										
Nîmes					9						
XVI <sup>e</sup>											
Montpellier					10						
Narbonne				6							
XIX <sup>e</sup>											
Oran					5						
TOTAUX . . .	2.624	1.010	1.226	2.395	584						

(A suivre)

La quatrième session d'enseignement, depuis la guerre, a repris dans Paris au début de novembre. Nous constatons, une fois de plus, l'inlassable dévouement à l' "Union" de nos professeurs et de nos déléguées, et nous saisissons cette circonstance pour leur dire toute notre reconnaissance.

J. LEFÈVRE.

---

**VENTE**  
DE  
**— l'Union —**  
des  
**Femmes de France**

---

**Les 21, 22 & 23 Décembre 1917**

**136, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. - PARIS**

DANS L'HOTEL DE L'EXPOSITION DES DONN AMÉRICAINS

Pour la Création de Nouveaux Sanatoriums :

A la Montagne !

A la Plaine !

A la Mer !

Notamment à Berck, pour aider à sauver des milliers  
de Tuberculeux, dont le nombre augmente chaque jour.

---

Les personnes qui ne pourraient visiter nos Comptoirs et qui désireraient collaborer au succès de la Vente, sont priées de bien vouloir envoyer leurs Dons et Offrandes :

**16, RUE DE THANN, Service de la Vente.**